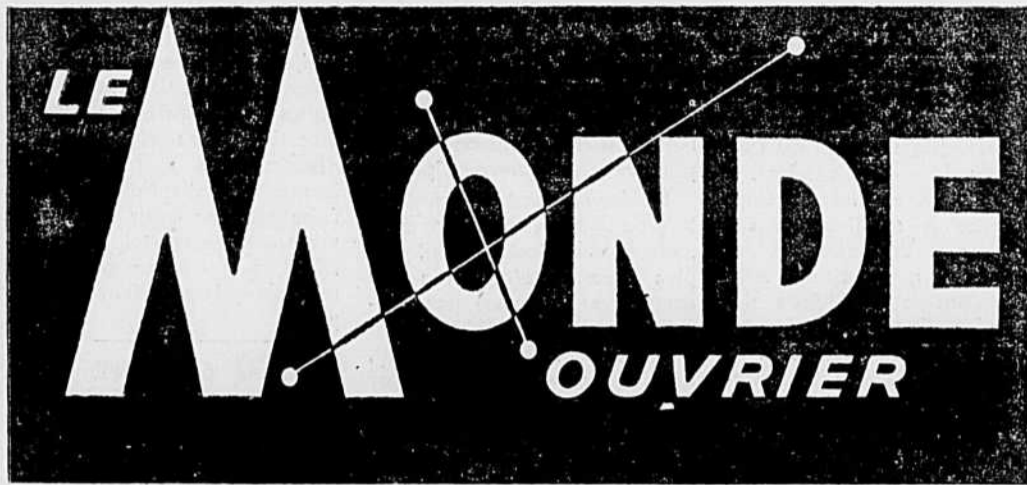


La FTQ continue d'aller de l'avant en politique



44^e année — No 5

MONTREAL — MAI 1959

10 cents

Le PSD d'accord avec la FTQ pour la formation d'un nouveau parti

MONTREAL. — Le Parti social-démocratique du Québec vient de réaffirmer son intention de "poursuivre les négociations qui s'imposent en vue de la création éventuelle d'un parti ayant de larges bases populaires, dans l'es-

prit de la résolution de la FTQ". Les délégués au récent congrès annuel du PSD ont en même temps repoussé "tout projet de fusion avec le parti libéral".

Aux termes de la résolution de stratégie adoptée par les sociaux-

démocrates, le nouveau parti provincial issu de la résolution d'action politique de la Fédération "s'affilierait au parti national découlant de la mise en application de la résolution de Winnipeg". La résolution adoptée par le congrès de Québec de la FTQ affirme elle-même qu'"il est impérieux de mettre sur pied dans la province de Québec un mouvement dont le programme, tout en s'harmonisant à celui de l'organisation nationale en ce qui a trait aux questions relevant de la juridiction fédérale, tiendrait compte des problèmes particuliers à la province de Québec, ainsi que des légitimes aspirations de la population de notre province sur des sujets tels que l'éducation, la politique fiscale et autres".

Au sujet des divers projets de coalition des forces de l'opposition qui sont présentement dans l'air, le PSD s'est contenté d'adopter une résolution d'un caractère assez vague qui "autorise le Conseil provincial à participer à toutes les consultations jugées utiles en vue de résoudre, d'une façon compatible avec les principes du parti, les difficultés de la situation politique actuelle". Le PSD se trouve ainsi à reconnaître la nécessité de combattre efficacement le gouvernement de l'Union nationale, mais pas au prix de ses principes fondamentaux.

Le confrère Emile Boudreau, directeur des Métallurgistes-unis d'Amérique dans le nord-ouest québécois, a été réélu à la présidence du parti. Le confrère Michel Chartrand a été de nouveau choisi comme leader. Le congrès a également élu cinq vice-présidents: Mme Thérèse Casgrain, ainsi que MM. Cyril Durrocher, Roland Martel, John Bray et le docteur Jacques Lebauf.

Le Comité d'éducation et d'action politiques de la FTQ avait adressé à tous les affiliés une lettre encourageant les syndiqués à se prévaloir d'une invitation du PSD leur permettant d'assister au congrès à titre d'observateurs. Le CEAP y voyait "l'occasion de se renseigner sur la doctrine et la structure du Parti social-démocratique".



UNE IMPOSANTE DELEGATION SYNDICALE, formée de représentants de la CTCC comme de la FTQ, a participé au congrès du PSD qui s'est rallié au projet de nouveau parti politique mis de l'avant par la Fédération à son congrès de Québec. Les délégués ont également repoussé tout projet de fusion avec le parti libéral, mais ils se sont déclarés prêts à avoir des consultations avec d'autres groupes pour résoudre les problèmes politiques de l'heure dans le Québec.

SAINTE-ADELE (De notre envoyé spécial) — Plus de 123 représentants et agents d'affaires de syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec ont donné leur assentiment, le dimanche 3 mai dernier, à la publication d'un communiqué de presse par lequel ils reconnaissent "l'urgence de continuer l'action politique et d'accélérer l'éducation politique dans tous les secteurs du mouvement syndical". Ainsi prenait fin un meeting de deux jours du Comité consultatif de la FTQ, consacré exclusivement à la question de l'orientation politique de notre mouvement.

Cette déclaration prenait une importance accrue du fait de la publication d'un mémoire du Conseil des métiers de la construction qui, tout en concluant à la nécessité de l'action politique, trouvait "aléatoire" que le mouvement ouvrier se donne un parti politique.

Après avoir débattu cette question pendant deux jours, le Comité consultatif autorisait le président de la Fédération à publier le communiqué suivant:

"Nous avons eu une discussion fructueuse sur tous les aspects de l'éducation et de l'action politiques dans notre mouvement, déclarait le confrère Provost. Tous les points de vue ont été entendus et il en est résulté une discussion très vivante qui témoigne d'un intérêt pour la chose publique probablement sans pareil dans l'histoire récente de notre mouvement.

"La discussion a permis de dissiper bien des malentendus, de poursuivre la déclaration présidentielle, et les participants ont généralement reconnu l'urgence de continuer l'action politique et d'accélérer l'éducation politique dans tous les secteurs du mouvement syndical du Québec. Ils sont d'avis qu'il faudra mener cette campagne vigoureusement afin de créer un climat qui permettra de prendre une décision collective intelligente concernant la création d'un nouveau parti politique en 1960. Les délégués à cette réunion de notre Comité consultatif sont d'accord pour accorder la priorité à l'éducation politique dans les programmes d'éducation de la FTQ, des Conseils du travail et des syndicats affiliés au cours de cette année."

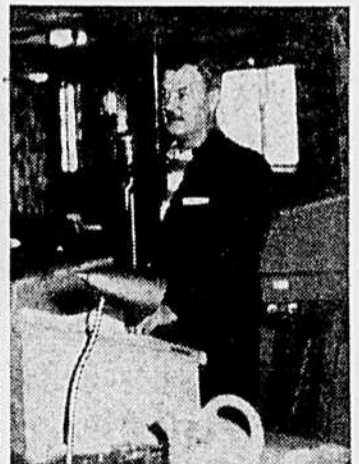
Ce document démontre que même s'il se trouve des leaders syndicalistes qui entretiennent

encore certaines appréhensions devant l'action politique, que même si certains hésitent à faire ce "saut dans l'inconnu" que serait la création d'un parti politique, personne ne songe plus à retourner en arrière. Bien au contraire, la déclaration, qui servira vraisemblablement de guide aux dirigeants de la FTQ d'ici le prochain congrès, indique une volonté bien arrêtée de pousser l'éducation politique afin de permettre la poursuite des objectifs de la Fédération et du Congrès du travail. La conférence de Sainte-Adèle désireait fortement "créer un climat qui permettra de prendre une décision collective intelligente concernant la création d'un nouveau parti politique en 1960".

C'est pourquoi les participants ont accueilli avec soulagement et enthousiasme l'annonce, faite par le président Provost, de la nomination imminente d'un permanent chargé exclusivement de faire de l'éducation politique. La déclaration de Sainte-Adèle devrait lui ouvrir les portes de tous les syndicats affiliés.

D'autre part, le Comité consultatif a fait un accueil réservé au projet de coalition des forces d'opposition. Les participants tenaient manifestement à discuter la question de l'action politique dans le cadre du programme tracé par la FTQ et le CTC.

La conférence, présidée par le confrère Provost, était rehaussée par la présence du président Claude Jodoin et du vice-président Bill Dodge, du Congrès, et du confrère George Home, directeur du Service d'éducation politique du CTC.



C'EST A UN VERITABLE EXAMEN DE CONSCIENCE (POLITIQUE) que les membres du Comité consultatif de la FTQ participèrent récemment à Sainte-Adèle. Les directeurs (de conscience) ne manquaient pas. A gauche, on aperçoit le confrère Claude Jodoin, président du CTC, expliquant la position du Congrès en matière d'action politique. A droite, le président Roger Provost, soumettant aux participants le texte du communiqué final.

Bibliothèque-Municipale
1210 e, Sherbrooke,
Montréal 2^e, Qué.

Le doyen
des
journaux
syndicaux
canadiens

LE MONDE OUVRIER

Fondé
par
Gustave
Franco,
en 1916

Publié dans le but de promouvoir les réformes législatives nécessaires à la protection de la classe ouvrière du Québec et à l'amélioration de son sort.

Organe officiel de la
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC

Comité exécutif

Roger PROVOST, président; Pat BURKE, Edouard LAROSE, vice-présidents; Roméo GIRARD, secrétaire; Eucher CORBEIL, trésorier.

Directeur: Roger PROVOST; Rédacteur: Noël PERUSSE.

Adressez toutes communications à:

327 est, boul. Saint-Joseph, Montréal 34 — Tél. LAfontaine 7-1218

Imprimé par Radiomonde, 8430, rue Casgrain, DU. 7-6218



Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

EDITORIAL

De Khrouchtchev à Diefenbaker...

Le mouvement syndical canadien — tout comme les autres affiliés de la Confédération internationale des syndicats libres — est féroce et hostile au communisme soviétique. Il l'est tout autant, sinon davantage, que les employeurs, même si ce n'est pour les mêmes raisons.

Les syndicats libres ne sont pas opposés au communisme à cause de l'assurance-santé, de l'éducation gratuite ou des spoutniks. Ils le sont à cause des camps de travail, de l'absence de liberté syndicale et de l'ingérence de l'Etat dans les organisations professionnelles.

C'est ainsi qu'à chaque conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail, les représentants syndicaux du monde occidental s'allient aux porte-parole patronaux pour contester le caractère représentatif des délégués "syndicaux" venus des pays communistes. La raison? C'est que, d'après la constitution de l'OIT, "les pays membres s'engagent à désigner les délégués et conseillers techniques non gouvernementaux d'accord avec les organisations professionnelles les plus représentatives, soit des employeurs, soit des travailleurs du pays considéré..." On affirme, en somme, que les délégations communistes sont uniquement composées de représentants gouvernementaux parce qu'il n'y a pas de véritable consultation auprès d'organisations professionnelles libres.

A la prochaine conférence de l'OIT, en juin, le représentant syndical canadien sera le confrère Stanley Knowles, vice-président exécutif du Congrès du travail. Il sera assisté de syndicalistes mandatés par le CTC, la CTCC et les Fraternités d'employés du rail. Leur caractère représentatif ne sera contesté par personne car ils sont délégués par le Canada conformément à la constitution de l'OIT, c'est-à-dire d'accord avec les organisations syndicales représentatives.

Mais s'est-on arrêté à penser que si le confrère Knowles avait été désigné comme représentant des travailleurs à Genève à la façon dont le gouvernement a nommé M. Alistair MacArthur à la Commission de l'assurance-chômage, les délégués des pays libres auraient fort bien pu contester son mandat? En effet, M. MacArthur a été nommé commissaire de l'assurance-chômage par le gouvernement Diefenbaker de la même façon que les pays communistes désignent leurs représentants syndicaux auprès de l'OIT, c'est-à-dire sans consultation réelle auprès des organisations syndicales de travailleurs.

Il n'est donc pas étonnant que, prenant la même attitude que les syndicats libres à l'endroit des délégués "syndicaux" des pays communistes à Genève, le Congrès du travail ait désavoué le commissaire MacArthur. Et celui-ci, en annonçant son intention de siéger à la Commission de l'assurance-chômage en dépit des circonstances qui ont entouré sa nomination, a démontré à l'évidence qu'il n'est pas le représentant des travailleurs, qu'il se considère lui-même comme un représentant du gouvernement, de qui il tient exclusivement son mandat.

Comme on le voit, il n'y a pas tellement loin, parfois, de Khrouchtchev à Diefenbaker, en passant par Michael Starr, et la dictature nous guette constamment. Les travailleurs syndiqués doivent toujours rester en état d'alerte.

L'ONF devrait faire un film sur la formation du "nouveau parti"

L'Office national du film a été créé pour faire connaître le Canada aux Canadiens et faire connaître notre pays à l'étranger. En général, cette agence gouvernementale s'acquitte fort bien de sa tâche. L'ONF a apporté une contribution importante à l'unité nationale et au prestige international du Canada.

A nous, du mouvement syndical, l'Office national du film a rendu de grands services. Il s'est si bien occupé de faire connaître le syndicalisme canadien aux Canadiens qu'aujourd'hui il a des ennuis avec Radio-Canada qui hésite depuis plus d'un an à présenter aux téléspectateurs le film "Les 90 jours", jugé trop pro-syndical. L'ONF a également produit quantité de films éducatifs qui sont utilisés constamment par nos services d'éducation syndicale.

Afin de faire mieux connaître le Canada aux Canadiens et aux étrangers, l'Office s'intéresse vivement à l'histoire de notre pays, à son folklore, à ses gens, et il ne rate pas une occasion de souligner par l'image les éléments nouveaux qui témoignent de la vitalité du Canada, des progrès qui s'y accomplissent. Ainsi, ses caméras ne manquent pas l'érection d'un barrage ou le percement d'un canal.

Or, il se passe présentement dans notre pays quelque chose d'absolument sans précédent, sauf erreur, dans notre histoire. D'un bout à l'autre du Canada, avec plus ou moins de succès selon les endroits, à des rythmes différents d'une province à l'autre, il se tient présentement des consultations relativement au projet de formation d'un nouveau parti politique populaire, dans le cadre de la résolution politique de Winnipeg.

Que l'on soit en faveur ou non de ce projet, qu'on y croie ou qu'on n'y croie pas, il reste que des consultations à la base se tiennent, qu'elles soient quelque chose d'unique, que pour la première fois des hommes et des femmes se réunissent pour créer un parti politique et que, fondé de cette façon éminemment démocratique, un parti politique devient une oeuvre humaine aussi importante, sinon davantage, que la construction d'un barrage ou la canalisation du Saint-Laurent. C'est pourquoi l'Office national du film, pour rester fidèle à sa mission, devrait consacrer un film à cet événement.

On nous opposera que ce n'est pas la première fois qu'on fonde un mouvement politique dans notre pays, qu'il n'est même pas assuré que l'entreprise réussisse, et que commencer dès à présent à tourner pareil film serait présumer de la réussite et prendre parti en faveur du projet. A cela nous répondrons que c'est la façon dont le parti est formé, beaucoup plus que sa création elle-même, qui importe ici, que les discussions préparatoires offrent un plus grand intérêt, dans une semblable entreprise, que la cérémonie officielle de fondation, et que

refuser de "couvrir" un événement aussi considérable, c'est prendre parti contre le projet.

Fonder un parti politique autour de quelques "citoyens éminents", cela justifie tout au plus une photographie de groupe, ce qui n'est pas l'affaire de l'ONF. Mais il sera peut-être tout aussi intéressant, dans une génération, d'assister aux travaux de construction du nouveau parti, qu'il le serait aujourd'hui d'assister aux travaux de construction des pyramides d'Egypte. Et la canalisation des idées qui s'effectue présentement d'un océan à l'autre, présente autant d'intérêt que la canalisation du Saint-Laurent.

Partout au Canada, surtout à l'intérieur du mouvement syndical, des hommes s'interrogent sur leur avenir politique. Comme on le constate à la lecture des journaux, il y en a qui sont pour le nouveau parti, d'autres qui sont contre. Mais ces prises de position sont souvent le résultat de consultations et donnent parfois lieu à de nouvelles consultations. C'est un brassage d'idées, et de préjugés, comme jamais

campagne électorale ne peut en produire. C'est la démocratie en action.

Il nous semble qu'il y a là matière à faire un excellent film, qui servirait à faire connaître la démocratie véritable aux Canadiens et le Canada démocratique aux étrangers. Le mouvement syndical devrait faire pression pour obtenir la production d'un tel film par l'ONF, une agence gouvernementale qui appartient au peuple.

La FTQ consacre \$150 à la liberté d'expression

MONTREAL. — La Fédération des travailleurs du Québec a fait un don de \$150 à l'Association de la jeunesse canadienne-française pour lui permettre de défrayer le coût d'organisation d'un concours oratoire inter-collégial dont le thème était: "Le syndicalisme, ses débuts et son rôle dans notre milieu."

Cette contribution avait pour but de compenser pour la perte de la subvention annuelle de \$600 que l'AJC recevait du ministère de la Jeunesse. "Il est défendu de parler du syndicalisme, que ce soit en bien ou en mal, dans la province de Québec", déclarait le Monde ouvrier, en commentant le refus du ministre Jean-Paul Sauvé, qui avait trouvé comme prétexte que son budget était épuisé.

Nous sommes tellement
certains que c'est
la meilleure
que nous la
garantissons!



Seule la Dow est
"climatisée" pour vous offrir
une saveur pleine
et incomparable.



Dow LA BIÈRE GARANTIE

L'action politique en vedette, aux journées d'études de Rouyn-Noranda

ROUYN. — L'action politique a incontestablement tenu la vedette au cours d'une récente fin de semaine d'éducation syndicale organisée par le Conseil du travail de Rouyn-Noranda. Une discussion-panel consacrée aux résolutions politiques de Québec et de Winnipeg a obtenu un tel succès que les participants ont demandé la tenue d'un weekend consacré exclusivement à l'action politique de la part des syndicats; le Conseil du travail local doit organiser cette rencontre pour très bientôt.

Les experts invités à ouvrir la discussion sur le projet de formation d'un nouveau parti populaire étaient les confrères Roger Provost, président de la FTQ, Philippe Vaillancourt, directeur régional du service d'éducation du Congrès du travail, et Emile Boudreau, directeur des Métallurgistes-unis d'Amérique pour le nord-ouest québécois. Dans un plaidoyer en faveur de l'action politique,

le président Provost a notamment déclaré: "L'existence du mouvement ouvrier est non seulement menacée à Terre-Neuve et en Colombie britannique; elle est menacée dans toutes les provinces du Canada."

L'action politique a fait l'objet de nombreuses discussions de la part des participants, au nombre d'environ 110, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des cours. On y a également consacré une émission de télévision au cours de laquelle le confrère Provost discutait cette question avec la compagne Huguette Plamondon, vice-présidente régionale du Congrès du travail.

En outre, la vice-présidente Plamondon a participé à une discussion sur le rôle des femmes dans le mouvement syndical. Elle a proposé au comité des femmes syndicalistes de Rouyn un programme d'action qui confinait à la politique, du moins sur le plan local: revendications en faveur de l'aménagement de parcs, en faveur de la distribution gratuite de lait à l'école, etc.



Encore 2 nouveaux affiliés à la FTQ

MONTREAL — Il ne se passe pas un mois, depuis le début de l'année, où la Fédération

des travailleurs du Québec n'annonce pas de nouvelles affiliations. Ce mois-ci, la FTQ accueille dans ses rangs la succursale locale 1865, de l'Association internationale des machinistes, à Trois-Rivières, ainsi que la succursale 2457, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers d'Amérique, à Drummondville.

Au début du mois, le bulletin "Information" annonçait l'adhésion de deux loges de la Fraternité des conducteurs de train. Il s'agissait de la loge 14, de Montréal, et de la loge 1093, des Sept-Iles.

Si l'on tient compte du nouveau Conseil du travail des Sept-Iles, la Fédération compte donc 15 nouvelles affiliations en l'espace de quelques mois seulement.

La FTQ compte un effectif possible de 235.000 membres dans le Québec. Ils appartiennent tous à des syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada, mais un certain nombre de ces organisations ont négligé d'adhérer à leur centrale provinciale. La Fédération entend les grouper tous dans son sein afin d'être en mesure de représenter efficacement les travailleurs de cette province, sur les plans législatif et politique.

Démissions chez les camionneurs

MONTREAL. — Deux officiers de la succursale locale 106 et le représentant de la division de l'est de la Fraternité internationale des camionneurs ont démissionné récemment.

Ce sont les confrères Arthur Rousseau et Adrien Charade, respectivement vice-président et secrétaire-archiviste du local 106, ainsi que Jean Larivière, représentant international auprès des syndicats du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Le confrère Larivière reste secrétaire-trésorier et agent d'affaires de la succursale 106.

M. R. Edwards, envoyé spécial du quartier-général de la division de l'est à Montréal, a déclaré: "Je crois que ces officiers ont démissionné pour des raisons personnelles." La presse quotidienne a cependant fait observer que les démissions suivent de près les grèves spontanées aux compagnies Smith et Kingsway Transport. Il y aura une assemblée générale des camionneurs le 31 mai.



L'ACTION POLITIQUE, VOILA LE THEME choisi par le président Roger Provost, de la FTQ, pour le discours qu'il a prononcé au cours du banquet organisé par le Conseil du travail de Rouyn-Noranda à l'occasion d'une fin de semaine d'éducation où le projet de création d'un nouveau parti populaire a fait l'objet de nombreuses discussions. Le confrère Provost (photo du haut) est accompagné à la table d'honneur du maire Maurice Caouette, de Rouyn, et du confrère Marcel Sauvé, représentant des Métallurgistes-unis d'Amérique. Le maire Caouette a reçu les dirigeants syndicaux à l'hôtel de ville de Rouyn, où on l'aperçoit (photo du bas) aux côtés de la vice-présidente Huguette Plamondon, du CTC, qui signe le livre d'or.

Tout pour Terre-Neuve

Le fonds de secours du CTC a atteint le demi-million

OTTAWA — Le fonds de secours d'un million de dollars lancé par le Congrès du travail du Canada pour permettre aux bûcherons de Terre-Neuve de gagner leur grève contre l'Anglo-Newfoundland Company et le gouvernement Smallwood, a atteint le demi-million, soit la moitié de l'objectif. Le CTC s'était donné

jusqu'au 31 mai pour constituer son fonds d'un million. Il ne reste donc que quelques jours pour recueillir les \$500,000 qui manquent encore. Le Congrès avait fixé à ses affiliés un objectif d'un dollar par membre. Comme certains syndicats ont déjà fait plus que leur part et que le CTC compte environ 1,200,000

membres, il est évident que plusieurs organisations n'ont pas encore répondu à l'appel. Il faudra donc qu'elles fassent parvenir leurs contributions sans délai, si elles veulent faire leur part et éviter que les autres affiliés se saignent véritablement à blanc pour sauver l'honneur du mouvement syndical.

En annonçant qu'il a atteint la moitié de son objectif, le Congrès rappelle que cet argent servira à nourrir et à loger les familles de quelque 800 bûcherons en grève depuis le 31 décembre de l'année dernière. Le premier ministre Joey Smallwood, de Terre-Neuve, avait insinué, à un moment donné de sa campagne de dénigrement du mouvement syndical, que cet argent serait détourné à des fins politiques. Il s'était attiré un démenti catégorique de la part des autorités.

On fait parvenir sa souscription à :

Le Fonds de secours des bûcherons de Terre-Neuve, Congrès du travail du Canada, 100, avenue Argyle, Ottawa 4, Ontario.

Le Conseil exécutif ratifie le rapport de trois comités

MONTREAL. — Le Conseil exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec a ratifié, à son meeting régulier du 24 avril dernier, les rapports de trois comités permanents.

L'organisme a approuvé les recommandations de son comité d'éducation, qui prévoient un programme chargé pour l'année 1959-1960. Le programme proposé par le président du comité, le confrère Philippe Vaillancourt, directeur régional de l'éducation, comporte notamment 11 écoles industrielles et 15 fins de semaine d'étude. On y retrouve également les écoles d'hiver pour les militants de base, l'école de formation des professeurs et la conférence des permanents. Le comité se propose, cette année, d'organiser des séances de cinéma, le soir, à l'intention des syndiqués et de leurs familles.

Le Conseil a également fait sien la recommandation du Comité des accidents du travail qui se propose d'aller à Québec rencontrer les membres de la Commission des accidents du travail. Les membres du Comité veulent faire enquête et se documenter afin de préparer leur programme d'action.

Le Conseil exécutif a décidé enfin d'affilier la Fédération au service de l'étiquette syndicale du Congrès du travail. Il se rendait ainsi à la recommandation de son comité de l'étiquette syndicale qui a confié aux confrères Saul Linds et Gérard Rancourt, de l'Amalgamated Clothing Workers of America, le soin de dresser une liste de tous les produits fabriqués par des syndiqués affiliés à la FTQ.

A la Catelli-Habitant

Encore une autre grève de reconnaissance syndicale !

MONTREAL — Le Québec est la province où il faut faire le plus souvent des grèves pour obtenir la reconnaissance syndicale, c'est-à-dire pour faire reconnaître le droit d'association. C'est maintenant la compagnie Catelli-Habitant, de Montréal, qui force ses employés à cesser le travail pour faire reconnaître le syndicat de leur choix.

D'après le confrère Roger Amyot, porte-parole du Syndicat des boulangers et confiseurs, il semble que l'employeur ait eu recours à tous les moyens classiques pour frustrer ses employés dans leurs aspirations légitimes. La compagnie Catelli a d'abord formé un syndicat de boutique. Elle s'est opposée à l'octroi d'un certificat de reconnaissance aux boulangers et confiseurs.

La Commission de relations ouvrières, elle, a fait preuve de sa partialité habituelle en faveur du patronat. Il lui a fallu un mois et demi pour faire savoir au syndicat qu'il avait fait une erreur dans sa requête et qu'il aurait dû identifier la compagnie comme étant la "Catelli Food Products Limited", au lieu de la "Catelli-Habitant Limitée". Cela rappelle étrangement le change-

ment de nom de la compagnie Porlier, de Shelter Bay.

Pendant que le syndicat procédait à la révision du texte de sa requête, la compagnie annonçait aux employés que les boulangers et confiseurs ne pouvaient être reconnus parce qu'elle venait de signer une convention, reconnue par la CRO, avec l'association indépendante de ses employés. "C'est alors, de déclarer le confrère Amyot, que les employés ont décidé de se mettre en grève."

Le porte-parole syndical rappelle qu'au cours de la campagne de recrutement, une quinzaine d'employés furent congédiés. La CRO, invitée à faire enquête, n'a pas encore fait connaître ses conclusions. Pas étonnant à ce que, comme l'a dit le confrère Amyot, les employés se soient "impatientes".

Une rencontre Castro-Banks sur les bateaux canadiens achetés par Cuba

MONTREAL — Le président du Syndicat international des marins, le confrère Hal Banks, a eu un entretien avec le premier ministre Fidel Castro, de Cuba, sur les huit anciens navires des Canadian Steamship Lines vendus par la société de la couronne au cours d'une grève. C'est le gouvernement Batista qui s'était alors porté acquéreur des navires qui n'avaient jamais pu être livrés à Cuba à cause de la solidarité syndicale internationale.

Au cours d'une conférence de presse dans la métropole, M.

Castro avait déclaré : "Ou bien nous remettrons les navires en marche, ou bien nous tâcherons de nous faire rembourser les \$500,000 versés par le gouvernement cubain pour l'achat des navires. La somme n'est pas tellement considérable pour le Canada, mais elle l'est pour Cuba."

On croit savoir que le gouvernement cubain et le Syndicat ont décidé de s'adresser au gouvernement d'Ottawa. On ne connaît pas le sens de cette intervention, mais il semble que MM. Castro et Banks vont demander le rachat des bateaux par Ottawa.

Le CTC menace de suspendre le Syndicat des marins de Banks

OTTAWA — Le Syndicat des marins, dirigé par le confrère Hal Banks, a reçu l'ordre de remettre à l'Association des mécaniciens de la marine de 700 à 800 membres qu'il s'est ralliés frauduleusement. Si le syndicat n'obtempère pas à cet ultimatum du Congrès du travail du Canada, il sera suspendu.

L'Association des mécaniciens avait demandé l'expulsion pure et simple de l'organisation dirigée par le confrère Banks, mais le CTC s'est contenté de menacer le Syndicat des marins de suspension. Sa décision serait sujette à révision au congrès du CTC en 1960.

Une autre grève à Radio-Canada ?

MONTREAL — Les techniciens de Radio-Canada, membres de Nabet, se sont prononcés à 87.5% en faveur de la grève. Ils ont rejeté le rapport majoritaire d'un conseil fédéral de conciliation recommandant une hausse de 8.15%.

Les deux parties doivent avoir des négociations post-arbitrales, à Ottawa, les 25 et 26 mai prochains. De toute façon, on croit savoir que les techniciens ne se mettront en grève que le mois prochain, à l'occasion de la visite royale et de l'ouverture officielle de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les travailleurs acculés au pied du mur à la Briqueterie Citadelle

QUEBEC — C'est acculés au pied du mur que les employés de la compagnie Briqueterie Citadelle font la grève depuis le 27 avril dernier aux usines de Boischatel et de Beauport. Les travailleurs avaient le choix entre faire la grève et retourner plusieurs années en arrière du point de vue des salaires et des conditions du travail.

Selon le confrère Paul-Henri Paquet, représentant du Congrès du travail à Québec, les membres de la succursale chartrée 108 n'avaient rien à perdre en quittant leur travail. La Briqueterie Citadelle avait, en effet, décidé de distribuer la production entre une douzaine de contremaîtres qui seraient devenus autant de compagnies avec lesquelles les employés auraient dû traiter. C'était une tentative très nette de faire disparaître le syndicat.

En outre, la Briqueterie Citadelle imposait à ses employés une réduction de salaires de 15 à 20 cents l'heure. La semaine de travail était portée de 45 à 54 heures et la rémunération au tarif et demi était supprimée pour le travail supplémentaire le samedi.

De plus, les travailleurs perdaient les six fêtes annuelles payées dont ils bénéficiaient avant la grève et voyaient leurs vacances réduites de 4% à 2% de leurs revenus. La

compagnie cessait d'assumer 50% des frais entraînés par des plans d'assurance-groupe et d'assurance-hospitalisation. Enfin, elle abolissait la perception des cotisations syndicales.

Le syndicat en grève est en mauvaise posture financière à cause d'arbitrages récents qui lui ont coûté beaucoup d'argent, et d'un appel à la Cour suprême, qui a également entraîné des frais énormes. Son secrétaire, le confrère Roger Simard, a lancé un appel à l'aide. Les secours doivent être adressés à :

Fonds de grève Local 103 CTC, a/s Paul-Henri Paquet, représentant CTC, Edifice du Marché Saint-Roch, Québec 2, Prov. de Québec.

Gatineau Power Can Help You Locate a Plant Site

Whether your project is large or small, whether it is manufacturing, warehousing or research, we can give you the FACTS you need about locations in our service area.

Abundant POWER at reasonable rates... in over 200 communities — favourable tax conditions — excellent railway and highway

facilities, and overnight accessibility to Canada's major markets — diversified raw materials — water supplies — intelligent labour both male and female — all combine to make the western section of the Province of Quebec and the famed Laurentian resort area north of Montreal a favoured industrial area of the future!

For any business seeking a new location we offer prompt, understanding co-operation.

INDUSTRIAL COMMISSIONER

GATINEAU POWER COMPANY

HULL, QUE. CANADA



LE CONFRERE CHARLES-AUGUSTE HALLEY, de Saint-Hyacinthe, tel qu'il est apparu à ses compagnons de grève atterrés à son retour de Montréal, où il a été relâché par la police provinciale après avoir été hospitalisé à Saint-Luc pour un traumatisme crânien et de nombreuses ecchymoses. Il y avait été inscrit sous le nom de Roger Chartrand (?). Aussitôt que le confrère Halley est rentré à Saint-Hyacinthe, son syndicat l'a fait photographier sous tous les angles afin de montrer l'étendue de ses blessures; une photo parue dans les quotidiens fait voir une profonde coupure à l'arrière de la tête.

Du travail assuré pour au moins deux ans à Canadair

MONTREAL — Près de 4,500 travailleurs à l'emploi de la compagnie Canadair, et membres de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes, sont assurés d'un emploi stable jusqu'au milieu de 1961, à la suite de la vente à deux compagnies américaines de transport de 15 avions du type CL-44. Il s'agit d'une commande au montant de \$70,000,000, dont le paiement est garanti par le gouvernement d'Ottawa.

Le CL-44 est un cargo turbo-réacteur qui présente l'avantage de pouvoir être chargé par

l'arrière, le fuselage pouvant pivoter à son extrémité. On dit que c'est une belle réalisation de l'industrie aéronautique canadienne.

C'est la première fois que des lignes aériennes décident d'acheter des cargos turbopropulsés à long rayon d'action, et elles ont passé la commande à une filiale canadienne. On se souvient que, récemment, 14,000 employés des usines Avro, de Malton, en Ontario, ont été mis à pied, quand le gouvernement a abandonné la production du chasseur à réaction Arrow.

Le rôle de la police dans les grèves

L'affaire Halley provoque une nouvelle vague de protestations

MONTREAL — La Fédération des travailleurs du Québec, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et le Parti social-démocratique ont protesté contre le traitement infligé par la police provinciale au gréviste Charles-Auguste Halley, de Saint-Hyacinthe. L'incident a eu lieu peu après que les grévistes à l'emploi de la compagnie Griffin Steel eurent décidé de retourner au travail.

Voici comment la victime elle-même a raconté l'incident dans une déclaration remise à la presse :

"Vendredi soir, 1er mai, vers 10 heures, je quittai la salle du Conseil central des Syndicats catholiques de Saint-Hyacinthe, en compagnie de trois camarades : Gilles Desmarais, Antoine Brodeur et Jean-René Flibotte. Nous faisons une randonnée en automobile avant de gagner nos demeures lorsque, sur la rue principale de Saint-Joseph d'Yamaska, une voiture de la police provinciale nous double et vint s'immobiliser devant notre véhicule.

"Deux policiers provinciaux en sortirent. J'entends l'un d'eux dire : 'Ça fait assez longtemps que vous passez devant nous et que vous nous écooeurez, nous allons vous conduire à Montréal.'

"Répondant à leurs ordres, je pris place dans l'auto de la police. On me conduisit, en compagnie de mes camarades, au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Rendu là, on me sépara des autres, et on m'amena dans une pièce où il y avait quatre policiers provinciaux.

"Un policier s'adressa à moi en disant : 'Gros écooeurant, tu vas parler.' Je me souviens que l'on m'a interrogé en marge d'un incendie à la municipalité de La Providence et du bris d'une fenêtre au logis d'un monsieur René Piché. Je répondis que je ne savais rien sur ces incidents.

"Un policier m'a alors frappé sur les épaules, un autre au creux de l'estomac. Un troisième me frappait sur les jambes avec ses pieds. Je suis tombé sur le plancher à plusieurs reprises, complètement étourdi. J'entendis un policier dire aux autres : 'Lâchons-le pas, y va refroidir.' A un moment donné, je sentis que le sang me coulait sur la tête. On me frappa encore au visage, aux bras et à l'estomac, jusqu'à ce qu'un policier dise : 'Lâchez-le, il en a assez.'

"De Saint-Hyacinthe, des policiers me conduisirent en automobile à Montréal, on arrêta à l'hôpital St-Luc, où je reçus les premiers soins. De là, on m'amena aux cellules de la Sûreté provinciale, à Montréal. Un agent de police me montra la cellule qui m'était destinée et me dit : 'Inquiète-toi pas. Tu y as assez goûté, on ne te touchera pas ici.' En fait, je ne fus aucunement molesté à Montréal. Je passai la fin de semaine à cet endroit et on me libéra lundi avant-midi."

Le confrère Halley a dû séjourner une dizaine de jours dans un hôpital de Saint-Hyacinthe à la suite de cet "incident". A l'hôpital Saint-Luc, où il avait été traité pour traumatisme crânien et hématômes généralisés, il semble que les policiers provinciaux l'avaient inscrit comma étant Roger

Chartrand. Ils l'ont en outre accusé de voies de fait sur un agent de Saint-Hyacinthe.

Dans une déclaration à la presse, le secrétaire du Comité des droits de l'homme de la FTQ, le confrère Paul King, a déclaré qu'à son avis, la police provinciale a violé deux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans l'affaire Halley, c'est-à-dire ceux qui ont trait à la liberté de la personne et à l'immixtion arbitraire dans la vie privée.

"Il est grand temps," a dit le confrère King, "que le public soit mis au courant des dangereuses violations des droits de l'homme commises trop souvent par les policiers provinciaux, sous prétexte de protéger les droits des compagnies au détriment des droits individuels des travailleurs."

Le président Roger Mathieu, de la CTCC, a qualifié l'action de la police de "mépris flagrant des libertés civiles". L'ex-

président Gérard Picard, devenu président de la Fédération de la métallurgie, a parlé de "sadisme", de "séquestration" et de "brutalités innommables".

Pour sa part, le Parti social-démocratique, à son récent congrès provincial à Montréal, a adopté une résolution accusant la police provinciale de recourir à la torture, "morale et physique", pour extorquer des aveux aux travailleurs arrêtés à l'occasion de grèves. Le PSD ajoute qu'on ne devrait recevoir la confession d'un inculpé qu'en présence d'un juge, et à condition que le prévenu soit accompagné de son avocat.

On se souvient qu'au cours de la grève à Radio-Canada, la police de Montréal avait effectué une trentaine d'arrestations parmi les artistes, les journalistes, les leaders syndicaux, etc. Cependant, elle a dû retirer à peu près toutes ses accusations, "faute de preuves".

C'est à cette occasion que le président Jean-Paul Lapointe, de la Fraternité des policiers, avait proposé un plan comportant notamment la nomination d'un officier supérieur impartial à la direction d'une escouade spécialisée des grèves. Sa proposition avait été généralement bien accueillie dans les milieux syndicaux.

Le Monde ouvrier salue un confrère: "Le Porte-lance"

Le Monde ouvrier salue l'apparition d'un nouveau journal syndical : "Le Porte-lance", publié par la succursale locale 985, de l'Association internationale des pompiers, à Montréal. Ce journal, qui vient de publier son premier numéro en mai, succède au Bulletin "985" des pompiers. C'est une belle réussite.

Le Monde ouvrier est d'autant plus heureux de cette initiative des pompiers de Montréal qu'il a l'impression d'avoir fait école. "Le Porte-lance" a en effet le même format que l'organe officiel de la FTQ et sa présentation s'inspire de la nôtre. Nous espérons donc qu'enchantés de la transformation subie par leur publication, les pompiers s'abonneront en plus grand nombre que jamais au Monde ouvrier. Et que tout le monde suivra les pompiers...

Abonnez-vous au "MONDE OUVRIER"

LE MONDE OUVRIER, 1327 est, boul. St-Joseph, Montréal 34.

Je désire obtenir abonnement(s) au MONDE OUVRIER et je vous envoie ci-inclus la somme de dollar(s).

Prix de l'abonnement : deux dollars (\$2.00) Nom Organisation Adresse Ville Prov.

Le compte de chèques... un moyen économique d'effectuer vos paiements par chèques

Demandez à votre succursale de la Banque Royale le dépliant explicatif sur ce nouveau service.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le mémoire des métiers de la construction :

Le nouveau parti politique: "aléatoire"; l'action politique: "problème de l'heure"

MONTREAL — Le Conseil des métiers de la construction de Montréal a publié, à trois jours de l'ouverture de la réunion du Comité consultatif de la FTQ à Sainte-Adèle, un mémoire concluant à la nécessité de l'action politique, mais affirmant qu'il serait "aléatoire, à notre sens, que le syndicalisme ouvrier se donne... un parti politique".

Pressé par les journalistes de commenter ce mémoire, le président Roger Provost a déclaré à ce sujet, que "la question de savoir s'il est opportun de créer un parti politique n'est plus à l'ordre-du-jour, en réalité, depuis l'adoption de la résolution de Winnipeg et de celle du dernier congrès de la Fédération des travailleurs du Québec. Aux deux congrès dont je parle, les délégués ont décidé presque sans opposition qu'il était opportun de travailler à la formation d'un nouveau parti. Il reste à décider des modalités et du programme du parti."

Le mémoire des métiers de la construction porte la signature de 24 leaders syndicaux représentant 16 syndicats. On y trouve notamment les noms du vice-président exécutif Edouard Larose, de la FTQ, et du vice-président industriel Léo Moore.

D'après le document, la création d'un nouveau parti, "ce n'est pas la fin d'être du syndicalisme et, de plus, ce serait pousser à l'établissement d'un parti de classe". A ce propos, le président de la FTQ a déclaré: "Je ne vois pas en quoi le parti dont la création est envisagée serait un groupe de classe puisqu'il est prévu que les éléments progressistes, les cultivateurs et les gens de pensée libérale seraient invités à y adhérer."

Affirmant que "l'action politique par le syndicalisme demeure... essentielle", le mémoire des métiers de la construction exprime l'avis qu'il serait "aléatoire et inefficace d'appuyer ou de condamner tel ou tel parti politique". Les signataires invitent les ouvriers à condamner ou à appuyer "les individus politiques et non les partis politiques". Cette recommandation s'inspire évidemment de la théorie de Samuel Gompers, qui consiste à récompenser les amis du mouvement syndical et à punir ses ennemis. C'est cette forme d'action politique que pratiquent les syndicats américains.

Dans sa déclaration à la presse, le président Provost estime qu'il serait illusoire, pour les syndicats, de vouloir faire de l'action politique dans les cadres des vieux partis au Canada. Selon lui, nos députés ne sont pas libres d'agir dans le sens de leurs opinions personnelles; ils sont prisonniers de la discipline et de la ligne du parti.

"Même quand les ouvriers réussiraient à faire élire quelques députés sympathiques dans le cadre des vieux partis, dit-il, ils ne seraient pas plus

avancés, car les partis n'ont pas de structures démocratiques.

"Aux Etats-Unis, ajoute-t-il, les syndicats ouvriers ont obtenu quelques résultats en travaillant à faire élire des candidats favorables à leur mouvement, mais, chez nos voisins, il n'y a pas de discipline de parti comme il y en a ici."

Selon le confrère Provost, de tous les partis existants, seul le Parti social-démocratique permettrait à la classe ouvrière d'exercer son action. "Mais je doute, dit-il, que les porte-parole du Conseil des métiers de la construction aient songé au PSD dans leur mémoire."

Par ailleurs, le mémoire des métiers de la construction comporte un éloquent plaidoyer en faveur de l'action politique:

"Comment le syndicalisme ouvrier ne serait-il pas voué à sa perte, y lit-on, s'il n'entre pas immédiatement dans l'action politique en vue sinon d'influencer, tout au moins d'inspirer une législation de nature à promouvoir la défense et le respect des droits et des libertés de la masse du peuple? ...

"Action politique en vue de protéger nos droits et notre liberté d'association.

"Action politique en vue d'assurer et d'intensifier la liberté des négociations collectives.

"Action politique en vue d'assurer la sécurité de tous dans l'emploi intégral.

"Action politique en vue de se débarrasser de la misère au sein de l'abondance.

"Action politique en vue d'assurer une meilleure répartition des richesses.

"Action politique en vue d'assurer le triomphe de la justice sociale dans la protection du faible et du pauvre.

"Action politique, en un mot, en vue d'assurer la pleine protection du peuple et en vue de promouvoir dans la société l'autonomie de la personne humaine sur la matière, en favorisant la promotion ouvrière et son intégration dans nos institutions communautaires.

"C'est là le problème de l'heure si le syndicalisme ouvrier doit accomplir pleinement la tâche qui lui est confiée à ses titres de représentant officiel des masses laborieuses, des masses de producteurs et de consommateurs."

L'important mémoire des métiers de la construction dit encore ceci:

"L'action politique s'impose donc. Comment en effet bénéficier pleinement des salaires et des conditions de travail obtenus par notre action économique dans la négociation collective, si constamment l'insécurité nous guette, si le



Le confrère Edouard Larose, vice-président de la FTQ, et principal porte-parole, à la conférence du Comité consultatif à Sainte-Adèle, du Conseil des métiers de la construction. Le vice-président Larose appartient à la Fraternité des charpentiers-menuisiers.

chômage demeure un spectre constant ou si encore les périodes de récessions économiques persistent à demeurer un trait dominant d'une économie capitaliste, irresponsable et contre-nature, où l'homme se

lève contre l'homme, et dans laquelle l'homme vit pour produire, et où l'économie n'est plus au service de l'homme, mais bien l'homme au service de l'économie."

Le document contient une condamnation sans appel des vieux partis: "Qu'ils soient bleus, qu'ils soient rouges, ils sont tous les mêmes, déformés par le temps et gardés continuellement en haleine par la caisse électorale, porte-drapeau des intérêts financiers."

Il comporte un vibrant appel en faveur de l'éducation politique: "La démocratie sera agissante et véritable pour le peuple dans la mesure précise où le peuple sera renseigné sur les problèmes et au courant des faits. Les tyrans ont toujours bâti leurs royaumes politiques sur l'ignorance des masses, tout comme ils ont péroré devant les masses bien renseignées et bien informées."

Les pompiers obtiennent de meilleures pensions

MONTREAL. — L'Association des pompiers de Montréal, qui est affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec, a finalement eu gain de cause dans sa campagne en faveur d'une hausse des pensions payées aux dépendants de pompiers morts dans l'exercice de leurs fonctions. Les rajustements, de l'ordre de 42%, s'appliquent maintenant aux familles des pompiers périsant de causes naturelles sur la scène de l'incendie.

C'est le conseiller municipal Roger Provost, président de la FTQ, qui s'est fait le proposeur de l'amendement au règlement 1905 régissant le régime des pensions à Montréal. Son projet, qui

contenait toutes les revendications des pompiers, fut secondé par les confrères Louis Laberge et Hector Marchand, représentants du Conseil du travail de Montréal, de même que par les conseillers Lucien Saulnier et Edmund T. Asselin.

Les veuves des pompiers morts dans l'exercice de leurs fonctions, que ce soit de façon accidentelle ou à la suite d'une affection quelconque, recevront désormais \$100 par mois au lieu de \$70. Chaque enfant recevra de \$15 à \$20, selon son âge. L'augmentation s'applique de manière rétroactive à 25 familles de pompiers.



ON ASSISTE ICI AU DEPART POUR MIAMI de la délégation montréalaise au congrès de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames. Cette photo prise à l'aéroport nous fait voir, au premier plan à gauche, la compagne Yvette Charpentier, directrice du service d'éducation de l'UIOVD à Montréal, qui a prononcé, au congrès de Miami, un discours fort remarqué dans lequel elle a affirmé que les travailleurs ont un appétit culturel aussi grand que ceux qui ont eu la chance de recevoir une meilleure éducation académique. Dans la métropole, l'UIOVD enseigne à ses membres la littérature, la musique, les arts plastiques, les langues, la psychologie, etc.

Le gouvernement Diefenbaker déclare la guerre au mouvement syndicaliste



C'EST LA DEMOCRATIE SYNDICALE EN ACTION A SAINT-JEROME: les employés syndiqués de la compagnie Regent Knitting se pressent au bureau de scrutin pour choisir entre deux syndicats internationaux à la suite de leur décision de ne plus faire partie d'une succursale directement chartrée par le Congrès du travail. A l'occasion d'un vote surveillé par les confrères Louis Leroux et André Thibaudeau, du CTC, ils se sont prononcés par 506 voix contre 16 en faveur de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, dirigée dans le Québec par le confrère Jean Philip. L'autre syndicat qui brigait les suffrages était l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames.

Le chômage diminue mais reste énorme

OTTAWA. — Le chômage diminue légèrement à peu près partout au pays mais, du point de vue du mouvement syndical, qui ne saurait se contenter de moins que le plein emploi, les dernières statistiques n'apportent aucun réconfort. Nos gouvernants peuvent se féliciter d'une baisse de quelques milliers de sans-travail, c'est pour eux une excuse pour ne rien faire; les syndicats, eux, ne s'intéressent pas tellement au petit nombre des chômeurs qui se sont enfin trouvé un emploi, il se préoccupe surtout des centaines de milliers d'autres qui cherchent toujours désespérément.

Ainsi, dans l'ensemble du pays, il y avait, en date du 16 avril, 733,729 personnes se cherchant un emploi, comparativement à 811,719 chômeurs, l'année dernière. C'est une petite amélioration, mais pas pour ceux qui continuent de chercher.

Dans le Québec, la province la plus fortement touchée par le chômage, c'est à 251,698 que s'élevait le nombre des personnes en quête d'emploi le 16 avril. L'année dernière, à pareille date, il y en avait 266,357. Ce n'est pas tout à fait une diminution de 15,000 personnes.

En Ontario, province plus peuplée que le Québec, 209,166 personnes étaient sans emploi, dont 65,944 à Toronto. Le Service national de place-

ment avait encore près de 74,000 Montréalais inscrits sur ses listes au même moment. Dans certaines régions du Québec, le nombre des chômeurs a même augmenté par rapport à l'année dernière. Ce sont Shawinigan, Chicoutimi, Sorel et Thetford.

Les statistiques du Service national de placement indiquent sûrement une amélioration de la situation par rapport à l'année dernière. Pour la première fois depuis plus de 10 ans, le chômage a atteint son point culminant en février au lieu de mars, et les autorités constatent une baisse lente et régulière du nombre des demandes d'emplois depuis le 13 février.

Contrairement à ce que lois-

sent entendre ses détracteurs, le mouvement syndical ne peut que se réjouir de cette légère amélioration. Ayant depuis longtemps adopté une politique de plein emploi, la FTQ, par exemple, n'a pas besoin de centaines de milliers de chômeurs pour revendiquer des mesures dans ce sens. Les syndicalistes sont généralement d'avis que peu importe le nombre des sans-travail, il y en a trop s'il y en a.

Les plombiers votent leur \$1

MONTREAL — Les plombiers de Montréal ont décidé, au cours d'un meeting spécial, de faire leur part dans la lutte pour la défense des libertés syndicales et démocratiques à Terre-Neuve.

Les membres de la succursale 144, de l'Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie, se sont prononcés en faveur de la perception obligatoire d'une souscription spéciale d'un dollar par membre destinée au fonds de secours d'un million de dollars créé par le Congrès du travail.

OTTAWA. — Le gouvernement conservateur du premier ministre Diefenbaker a déclaré la guerre au mouvement syndical. Il y avait eu quelques escarmouches jusqu'ici, comme l'attitude paternaliste et méprisante adoptée par le chef du gouvernement à l'occasion de la présentation du mémoire annuel du Congrès du travail, comme le neutralisme hostile du ministre Nowlan dans la grève de Radio-Canada, qui avait pourtant l'appui de tout le mouvement syndical, comme le refus des Tories d'abroger les lois anti-syndicales de Joey Smallwood, etc. On pouvait toujours se méprendre sur la signification réelle de telles attitudes, mais maintenant c'est officiel: par la nomination de M. Alistair F. MacArthur à la Commission de l'assurance-chômage, le gouvernement Diefenbaker vient de nous déclarer la guerre.

Une nomination illégale

En effet, la loi de l'assurance-chômage prévoit "qu'un commissaire... sera nommé après consultation des organisations représentatives des travailleurs". Or, dans une lettre au président Claude Jodoin, en date du 18 mars, le ministre du Travail, Michael Starr, admet qu'avant même de consulter le CTC ou toute autre organisation syndicale, il avait déjà son candidat à lui, M. MacArthur. Avant même de solliciter du Congrès une liste de trois candidats, il avait entretenu le confrère Jodoin des qualités de son candidat à lui. Et il annonçait en même temps au président du CTC qu'il allait soumettre au cabinet le nom de M. MacArthur en même temps que ceux qui lui étaient proposés par tout le mouvement syndical, y compris la CTCC.

Une nomination humiliante

De l'échange de correspondance intervenu entre le ministre Starr et le président Jodoin, il découle clairement que M. Starr avait choisi M. MacArthur avant même de consulter le Congrès, que cette consultation, bien que prévue par la loi, a dû être sollicitée par le mouvement syndical, et que le ministre n'en a tenu aucun compte. C'était infliger une gifle probablement sans précédent à tout le mouvement syndical.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de la démission immédiate de trois des quatre représentants syndicaux au Comité consultatif de la Commission d'assurance-chômage, soit les confrères George Burt et Andy Andras, du CTC, et Jean Marchand, de la CTCC. Seules, les Fraternités d'employés du rail ont décidé d'y maintenir leur représentant, déclarant qu'elles n'étaient pas en désaccord avec la nomination effectuée par le gouvernement.

Montréal proteste en bloc

A Montréal, quelque 125 représentants ouvriers ont boycotté la réunion annuelle du Comité consultatif régional de l'assurance-chômage. Ils ont adopté à l'unanimité une résolution de blâme à l'endroit du gouvernement Diefenbaker. La résolution, proposée par le président Roger Mathieu, de la CTCC, et secondée par le président Louis Laberge, du Conseil du travail de Montréal, accusait les Tories d'avoir eu "une attitude cavalière" et de se prétendre plus compétents que le mouvement ouvrier pour choisir le représentant

des travailleurs à la Commission de l'assurance-chômage. Le meeting était présidé par le confrère Jean-Paul Ménard, président du Conseil des métiers de la construction.

MacArthur ne représente rien

Après avoir appris la nomination de M. MacArthur, qui est un ancien président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, le président Jodoin a informé le nouveau commissaire qu'en raison de la façon de procéder du gouvernement, il ne pourrait être considéré comme le représentant des travailleurs à la Commission d'assurance-chômage. M. MacArthur a déclaré qu'il siégerait quand même. Lui qui est bien connu pour ses tendances conservatrices, il a insinué que le Congrès n'aurait probablement pas protesté contre sa nomination s'il avait appartenu au PSD. Le ministre Starr s'est lui-même abaissé à faire de semblables insinuations en laissant entendre que les trois démissionnaires du Comité consultatif — dont le confrère Jean Marchand, de la CTCC — ont résigné leurs fonctions pour des considérations politiques, à cause de leurs affinités avec le PSD.

Sous-comité du "nouveau parti"

MONTREAL. — Le Conseil exécutif de la FTQ a ratifié la décision de son Comité d'éducation et d'action politiques de former un sous-comité de quatre membres qui aura pour mission de participer aux négociations en vue de la formation d'un nouveau parti populaire. Le sous-comité est composé des confrères Jacques-V. Morin, Ken De Witt, Jean Philip et L.-H. Lorrain.

En outre, un sous-comité formé des confrères Bernard Boulanger, Georges Payette et Emile Boudreau s'occupera de la publication de tracts de propagande concernant la résolution politique de Québec. Le travail de recherches est effectué par M. Michael Oliver, professeur de sciences politiques à l'université McGill.

Education syndicale

Le Conseil du travail de Québec, en collaboration avec le Service d'éducation du Congrès du travail du Canada, organise un weekend d'éducation qui aura lieu les 30 et 31 mai.

En avril, une session semblable avait été organisée par le Conseil du travail de Sherbrooke.

Lawyer Says the Labour Relations Situation in Quebec Is Dangerous

We hear a lot, nowadays, about the new anti-labour laws in Newfoundland and British Columbia. The Quebec Provincial Government has not moved yet, which does not mean that unions have it easy in this Province. That is what labour lawyer Marc Lapointe explained recently on television, during the CBC broadcast "Viewpoint". We think it is a good reminder and we print the full text of his talk; the CAPITALS were not read on TV, on account of timing.

SINCE 1949 LABOUR RELATIONS IN QUEBEC HAVE DETERIORATED. SOLELY BECAUSE OF THE FACT THAT I AM A LAWYER, PERHAPS, TENDS TO MAKE ME FIND THE CAUSES FOR THIS DETERIORATION IN THE LABOUR LEGISLATION.

One must realize that Labour Relations and Legislation are still in their infancy. Logically, they should now be growing up with lots of trial and error in their development and changes and improvements to the laws.

Unfortunately in Quebec, the growth process has stopped and there has been virtually no development in the past ten years. Back in 1943 came the beginning of the new concepts in the Labour Legislation of the Province of Quebec.

Dismissals for Union Activities

One of these concepts was the right of association allegedly established on a solid basis. Yet, dozens of employees are dismissed each year for union activity. There is nothing in the Quebec Law to compel an employer to rehire an employee in those circumstances. Result: many workers are scared to use their fundamental right of association, AND ORGANIZATION IS THEREFORE VERY DIFFICULT.

Another concept was certification which is just an official sanction of the law for the consequence of the right of association, that is, collective bargaining, and the recognition of a union as a bargaining agent.

Yet, today, certification is almost a privilege to be bestowed after long Court battles. When at last certification is obtained, the employees have lost interest and are so disgusted that the Union cannot effectively exercise the certification rights.

The QLRB: A Partisan Board

As regards the Quebec Labour Relations Board, it is involved in a series of unsolved and aggravating problems. It is a partisan board which does not disclose the votes of its members, publish its awards or motivate many of its decisions. Result: no jurisprudence, lack of established principles, multiplication of cases, loss of time and energy.

Another concept established in 1944 was compulsory submission of disputes to conciliation and arbitration as an alternative to economic struggle. That was supposed to be quite an advance.

No Real Collective Bargaining

Instead of complementing collective bargaining, this concept has killed it. More and more the parties hold out on their final positions at the bargaining table

and tend to send the whole case to conciliation and arbitration. They pass the buck.

The fine art of collective bargaining, which was an established and wonderful instrument to deal with disputes over working conditions, is solely destroyed by this compulsion to go to conciliation and arbitration.

The Third Man Is Underpaid

Conciliation which is extremely important in this system is left in the hands of civil servants who do not and cannot command the respect of the parties and cannot have the prestige and dignity for their positions. This service could attract fine brains but, even if it does, it cannot keep them, and the main reason for this lack of prestige is the low salaries offered.

There is an acute shortage of arbitration chairmen for interest disputes, and one reason is again the low salaries offered.

Justice Delayed: Justice Denied

The law provides too many delays from the beginning of the process to its end, which irritates the parties, affects production

and cripples the relationship between the parties. Because of these delays, the so-called "cooling off process" becomes a "freezing out process" which penalizes labour mainly.

In 1944 final and binding arbitration was substituted for the right to strike and lockout in public services. In some cases conciliation was even abolished. Result: no more collective bargaining in that sphere. It is an almost automatic arbitration case for each renewal of collective agreement, with again long drawn out proceedings.

No Improvements Since 1950

Year after year, for ten years now, management as well as union delegations have presented briefs to Parliament in order to point out these defects and ask for correction. Yet, there has been no amendment since 1950. The Courts are more active in creating law while interpreting the existing ones, than Quebec's Parliament is.

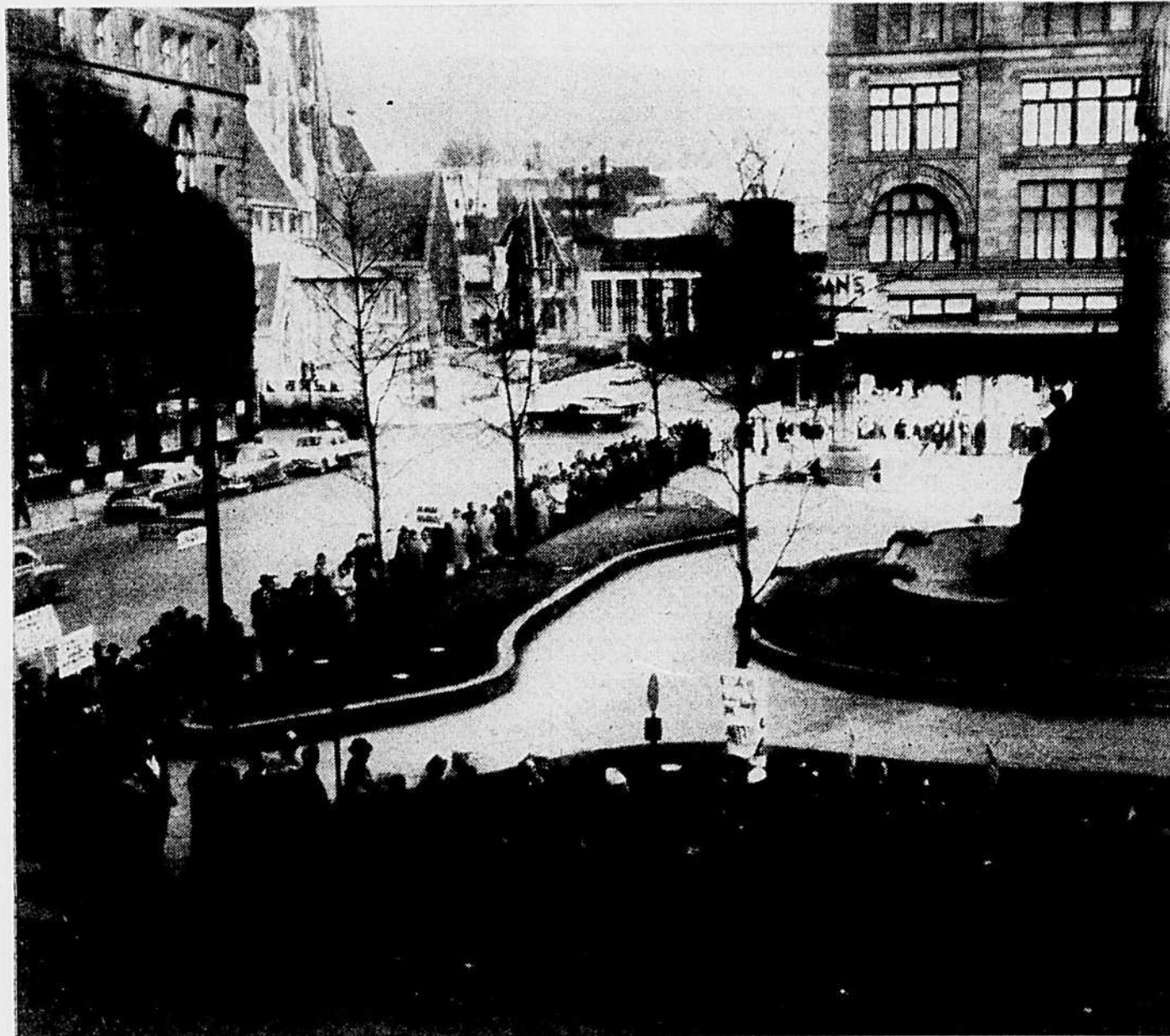
Back in 1950 the Quebec Superior Labour Council, a statutory consultative body composed in equal numbers of management, labour and public representatives, after long and serious studies, came up with a unanimous draft of a new Labour Code for the Province of Quebec, incorporating many of the needed corrections. The unanimity of all concerned augured well for the future. Unfortunately the draft was shelved and has remained so since.

The Provincial Police

There are many other urgent problems in Labour Legislation in the Province of Quebec, such as the use of injunctions in labour disputes and, as we have seen again recently at St. Hyacinthe, the role of the Provincial Police in labour disputes.

This is the Labour Relations situation in Quebec today. It is an unsatisfactory and dangerous situation.

MARC LAPOINTE



THE ILGWU ON THE MARCH. — More than 2,500 members of the International Ladies Garment Workers Union recently staged a big parade in Montreal, in order to get their fellow workers in some 20 unorganized shops to join the union. Here we see part of the labour demonstration as the workers

walk around Phillip Square, in the very heart of commercial Montreal. The demonstration was aimed at getting some 10,000 workers still deprived of decent working conditions and any form of social security, to join the ILGWU. The union provides for health care and other welfare benefits.



Le billet d'Hughette



Il semble que les employeurs ont mis au point une nouvelle technique pour briser les grèves, qui consiste, cette fois, à se servir d'une cinquième colonne féminine. On tente de faire scaber les femmes des grévistes au foyer.

Après Sudbury, c'est à Sarnia, en Ontario, qu'on assiste à cette nouvelle manoeuvre du patronat qui, en plus d'être franchement antisyndicale, devient immorale du fait qu'elle risque de briser bien des ménages en même temps que la grève. Je veux parler de l'ultimatum lancé par 200 femmes de grévistes de la compagnie Polymer à la direction du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique. Elles ont sommé le confrère Neil Reimer d'avoir à régler la grève dans un temps donné, comme si c'était une façon d'obtenir de meilleures conditions de travail pour leurs maris.

Evidemment, une telle manoeuvre ne peut avoir de succès que dans une petite ville où les gens se connaissent et où les femmes des travailleurs sont en contact avec celles des employeurs en raison de leur participation commune à certaines entreprises communautaires: Croix-Rouge, Associations parents-école, etc. Il ne faut pas oublier que le patronat a aussi ses "Ladies Auxiliaries", constituées par les femmes d'"executives" ambitieux en quête de promotions.

Mais il ne sert à rien de condamner cette nouvelle tactique patronale et de nous lamenter sur ses conséquences. Il faut chercher à savoir ce qui la rend possible et trouver les moyens de corriger des situations dangereuses.

Moi, je suis à la fois syndicaliste et féministe. A titre de syndicaliste, je crois que seuls les membres d'un syndicat ont droit de participer à un vote de grève. Mais, à titre de féministe, je pense également que les femmes des syndiqués ont leur mot à dire dans une décision aussi importante pour le bien-être de leur famille. Ce n'est pas à moi qu'on fera admettre qu'un homme peut rentrer un jour d'un meeting syndical et déclarer à sa femme: "On est en grève; tu vas pouvoir te faire maigrir..."

Non, les femmes ont droit de participer à la décision de leur mari de faire la grève. Il est parfaitement légitime qu'elles discutent avec lui les avantages et les inconvénients d'un arrêt de travail, qu'elles donnent leur avis sur les chances de réussite, car, s'il y a des conditions de travail des hommes, le bien-être de la famille est aussi l'affaire des femmes. Mais tout cela doit se faire avant le vote de grève, dans l'intimité du foyer, et non sur la place publique ou sur les ondes d'un poste de radio.

Pourquoi cela ne se fait-il pas? Il y a souvent négligence du mari à informer sa femme des affaires syndicales, sous prétexte que cela ne peut intéresser les femmes. Il y a aussi souvent négligence de la part des femmes à s'intéresser à l'activité syndicale des hommes. On ne me fera pas croire que les 200 femmes de Sarnia n'avaient rien lu dans les journaux à propos de la grève qui se préparait à la Polymer, et qu'elles n'auraient pas pu exiger des informations supplémentaires de leur mari.

Une fois le vote de grève pris, les femmes ont un devoir précis: celui d'aider leur mari à gagner la grève au plus tôt, pour le bien même de leur famille et de leur ménage. Même si elles ne sont pas tout à fait d'accord avec la décision prise à la majorité, elles ne doivent pas scaber au foyer ou publiquement et saboter l'action syndicale de leur mari.

En effet, supposons qu'un homme et une femme, après plusieurs semaines de discussion, ont décidé d'acheter une Chevrolet et que le mari arrive un jour à la maison avec une Ford: serait-il alors raisonnable, de la part de la femme, d'aller endommager l'auto à coups de marteau? De même, si un homme n'aime pas le nouveau chapeau de sa femme, qui s'attendrait à ce qu'une fois le bibi acheté, monsieur aille mettre les ciseaux dedans?

Huguette PLAMONDON

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1817



La B de M fut la première à nommer un agent de banque canadien aux Etats-Unis, pour assurer le développement du commerce outre la frontière. C'était en 1818, à New-York.



UNE SYNDICALISTE PAR MOIS

La compagne Nola Dubeau

Nola Dubeau, jeune, élégante, brune, souriante et vive. C'est la digne descendante d'une famille de syndicalistes et d'une lignée d'ouvriers du textile. D'après les dirigeants des

La compagne Dubeau, qui n'a que 25 ans, a 10 ans d'expérience dans l'industrie du bas. Elle est chaineuse, un métier qui exige beaucoup d'adresse et des yeux de lynx. Il

qui leur donne une indépendance et un pouvoir de négociation peu commun. Il n'est pas rare qu'on les voit fermer boutique, par un chaud après-midi d'été, pour aller à la plage...



La compagne Nola Dubeau, l'une des meilleures chaineuses de la province, ne se laisse pas facilement enchaîner. Sur le plan sentimental, elle s'en tient aux fiançailles; sur le plan syndical, elle sait tenir tête au patron...

ouvriers-unis du textile d'Amérique, tous les membres de la famille Dubeau ont accumulé ensemble deux siècles d'expérience dans le textile.

Son père a participé à la fondation du premier syndicat de tisserands, à la Dominion Textile, en 1946. Mais, à l'encontre de sa fille, jamais il n'a accepté un poste d'officier.

s'agit d'enfiler rapidement des centaines de mailles sur des centaines d'aiguilles, afin d'en fermer l'extrémité.

Les chaineuses sont très en demande dans l'industrie, ce

Folle de la danse, la compagne Nola est présentement fiancée, pour la troisième fois, avec un type qui sait tout faire, sauf danser. Elle trouve quand même le moyen de faire quelques pas de danse aux parties du syndicat.

En outre, la compagne Nola est d'à peu près tous les congrès syndicaux. Son meilleur souvenir: le congrès d'Atlantic City de son internationale. Elle est secrétaire de la succursale 192 depuis huit ans.

Pour ses vacances, d'une durée de deux semaines, elle se loue généralement un chalet dans le nord, en compagnie de camarades de travail. Elle sort à peu près tous les soirs. Elle consacre beaucoup d'argent à ses toilettes, mais elle affirme que ce n'est pas de sa faute: c'est que la mode change beaucoup trop souvent.

La compagne Dubeau n'aime pas beaucoup le travail de maison, elle ne fait pas de cuisine ni de couture. C'est ce qui explique probablement qu'elle n'est pas pressée de se marier. Elle se trouve très bien fiancée...

En dépit de son goût très vif pour les plaisirs de son âge, la compagne Nola est une excellente dirigeante de syndicat. Sa spécialité: les griefs. On la dit très agressive avec les patrons. En somme, une chaineuse qui travaille à libérer ses 200 compagnes de travail de leurs chaînes...

Gisèle BERGERON

Mise-à-pied de 400 employés de Singer

SAINT-JEAN. — La compagnie Singer, qui fabrique des machines à coudre, se propose de congédier 400 de ses employés d'ici un an par suite d'un remaniement de sa production. Les employés de la Singer à Saint-Jean sont représentés par le syndicat des Métallurgistes-unis d'Amérique.

La compagnie entend faire désormais effectuer à Thurso ses travaux d'ébénisterie. L'usine de Saint-Jean ne continuera à produire que des moteurs de machines à coudre, des ferrures de cabinets et d'autres produits manufacturés.

La Singer explique ces mesures "par la force de circonstances incontrôlables". Elle affirme avoir perdu, pour l'écoulement de sa production canadienne, plusieurs marchés de l'Amérique latine. La Singer exploite depuis plus d'un demi-siècle son usine de Saint-Jean.



OTTAWA (CPA). — Seen at the recent CCF-union ladies' springtime tea in Ottawa were, standing left to right, Mrs. William Dodge, wife of the executive vice president of the Canadian Labour Congress; Mrs. Claude Jodoin, wife of the CLC president; and Mrs. Hazen Argue, wife of the CCF House Leader. Seated is Mrs. Lucy Woodsworth, widow of the first leader of the CCF, J. S. Woodsworth. The tea, hailed as a "first" in the area, saw 150 guests hear freelance columnist Anne Francis speak on the role of women in a changing world.

The Dean
of Canadian
Labour
Papers



Founded by
Gustave
Franco,
in 1916

Published in order to promote the legislative reforms needed for the protection of the Quebec working class and for the betterment of its lot.

Official organ of the
QUEBEC FEDERATION OF LABOUR

Executive Committee

Roger PROVOST, president; Pat BURKE, Edouard LAROSE, vice-presidents; Roméo GIRARD, secretary; Eucher CORBEIL, treasurer
Director: Roger PROVOST; Editor: Noël PERUSSE.

Address all correspondence to:

1327 St. Joseph Blvd. East, Montreal 34 — Tel. Lafontaine 7-1218

Printed by Radiomonde, 8430 Casgrain Street, DU. 7-6218



Authorized as second class mail, Post Office Department, Ottawa.

EDITORIAL

From Khrushchev To Diefenbaker...

The Canadian labour movement — as well as all other affiliates of the International Confederation of Free Trade Unions — is ferociously hostile to Soviet communism. It is probably more so, than employers, even if not for the same reasons.

Free trade-unions are not opposed to communism on account of health insurance, of free education or of sputniks. They are so on account of the working camps, of the lack of union freedom and of state interference in professional organizations.

This is why on the occasion of each annual conference of the International Labour Organization, union representatives of the western world join employer spokesmen to dispute the representative character of the union delegates from behind the Iron Curtain. The reason? It is that, according to the ILO constitution, "the member countries undertake to designate the delegates and non-governmental technical advisors in agreement with the most representative professional organizations, either of employers, or of workers of the country in question..." The west asserts that the communist delegations are solely composed of governmental representatives because there is no true consultation with free professional organizations.

At the next conference of the ILO, in June, the Canadian labour representative will be Brother Stanley Knowles, Executive Vice-President of the Canadian Labour Congress. He will be assisted by unionists delegated by the CLC, the CCCL and the Brotherhoods of railroad employees. No one will question their representative character, for they are delegated by Canada in conformity with the constitution of the ILO, that is in agreement with the representative union organizations.

But, did we stop to think that if Brother Knowles had been designated as the workers' representative in Geneva, in the same manner that the government appointed Mr. Alistair MacArthur to the Unemployment Insurance Commission, delegates of free countries could have easily contested his mandate. In fact, Mr. MacArthur has been appointed UIC commissioner by the Diefenbaker government in the same manner that communist countries designate their union representatives to ILO conferences, that is to say without real consultation with labour organizations.

No wonder that, taking the same attitude as the free trade-unions toward "labour" delegates from communist countries in Geneva, the Labour Congress has disavowed commissioner MacArthur. And he, by declaring his intention to sit on the Unemployment Insurance Commission in spite of the circumstances which surrounded his nomination, proved beyond the shadow of a doubt, that he is not the workers' representative, that he considers himself as a representative of the government, from which he exclusively holds his mandate.

As we can see, there is not so great a distance, sometimes, between Diefenbaker and Khrushchev, via Michael Starr, and we are always faced with the threat of a dictatorship. Organized workers must always be on the alert.

CONSUMERS CORNER

With the planting season upon us, many flower-loving consumers may be asking: "To seed or not to seed..." Some consumers may be considering a new, magic, roll-out flower garden that is being advertised locally by full-page tabloid ads. This year marks the introduction of these roll-out gardens to the Canadian market.

Advertising emphasis is placed on the ease of simply rolling out the cotton-like roll in which the seeds are "planted", watering, and presto... the magic beauty of a garden. The roll can also be cut in any design and put around the base of trees, in the window-bow, in the veranda, front garden, etc. So simple, a child can do it!

In general, this type of magic, easy gardening has several disadvantages which might lead you to use seeds or seedlings.

There is obviously no choice of the types of flowers, their size or colour. And in the tests made by independent American consumer agencies, the flowers grew with no pattern of size (tall flowers over-shadowing smaller species) and no planning of rows. Under such conditions, the aspiring gardener may be better off buying a package of mixed flower seeds and planting them in rows. At least—having planted them in rows—it is easier to pluck out the weeds that appear between the seeding pattern.

For weeds are a problem with the tested roll-out gardens. When the gardener has little experience with recognizing weeds from flowers, and when the seeds are simply sown without pattern, it's darn hard to pluck out the weeds before they strangle off the growth of some of the smaller, more delicate flowers. (On this point, the ad uses what those in the ad business call

a "weezy word"—a word hardly noticed to the fast reader, but a word which means a lot. In this case, the roll-out garden strangles out "most" weeds!)

As to the advantage of such a garden, if you don't like turning and preparing the soil, don't like the task of transplanting, then, it's certainly easier to roll-out and water... But it might be a good idea to make certain that the ground on which the garden is to be rolled out is level—to allow the roots of the taller flowers to make solid contact with the earth; and, at the start, that it is pegged down or covered with a light layer of soil, to prevent it being blown away by the wind...

While on the subject of seeds: a new form of packaging offers the consumer the choice of the same flower in six individually-packaged colours. While there is no choice

of the colours available, the six colours are sufficiently assorted to allow the inventive gardener an attractive planning of his flower bed.

And, if you're a beginner, check the instructions on the back of the seed package. Unless you know your types and sizes of flowers (or have a garden-book which will give you this information), you should make sure that the package gives the height of the flower and the distance—both in between the rows and the plants—in which the seeds should be planted, or transplanted.

KNOWLES TO ISRAEL ON GOOD-WILL TOUR

OTTAWA (CPA) — Canadian Labour Congress executive vice president Stanley H. Knowles will tour Israel for one week as a guest of Histadrut, the General Federation of Labour there.

He undertakes the good-will tour as official representative of the CLC.

From Israel the Congress official travels to Geneva, where he is Canadian Workers' Delegate to the 43rd session of the International Labour Conference.

New CLC Staffer In Newfoundland

OTTAWA. — Brother Claude Jodoin, president of the Canadian Congress, announces the appointment of Brother Baxter Fudge of Corner Brook, Newfoundland, to the staff of the CLC. Brother Fudge, a lifelong resident of Newfoundland, is a former vice-president of the Newfoundland Federation of Labour.

"We are very glad to have Brother Fudge join our staff," president Jodoin said. "This ap-

pointment is part of a program to strengthen and step-up the activities of organized labour in Newfoundland where great efforts are being made to weaken the structure of the democratic labour movement."

Brother Fudge was born at Notre Dame Bay, Newfoundland, and has lived at Corner Brook since 1926. He was employed by the International Power and Paper Co. in 1929 and continued in that employment when the company was taken over by Bowaters in 1939. He has been a machine tender and was for a time a tour boss. Brother Fudge has held membership in the International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Papermill Workers since 1944 and was for 12 years president of his local union. He was a vice-president of the Newfoundland Federation of Labour for 10 years. For eight years he served as a councillor in Corner Brook West and for four years was deputy mayor.

IUE Outvotes CAE Co. Union

MONTREAL — The International Union of Electrical, Radio and Machine Workers won bargaining rights for the 830 workers at Canadian Aviation Electronics, Ltd., at Dorval.

In a hotly contested election, the IUE scored a resounding victory by a vote total of 400 to 250 over the Association which until today represented the 731 eligible voters and 99 temporary CAE employees.

In statements issued from IUE campaign headquarters at 182 St. Joseph Blvd., East, Montreal, two union spokesmen praised the valiant efforts of the "loyal IUE supporters" and issued a call for "unity among all CAE employees" for the contract negotiations to be initiated immediately.

IUE Local 522 President Norman C. Fletcher called the victory "evidence of the wisdom as well as a demonstration of the great faith the workers have for Local 522."

"We now must get right down to the task of negotiating a contract which will include the wage increases, improved hours and conditions in addition to the other collective bargaining benefits presently lacking in CAE," Brother Fletcher declared.

Echoing Fletcher's words, IUE International Representative Henry Jean credited the "splendid cooperation of IUE card signers" during the organizing drive and the final ballot casting as the "real" reason for the Union's victory.

Player's Please



THE MILDEST BEST-TASTING CIGARETTE

Diefenbaker Government Declares War on Labour

OTTAWA. — The Tory Government headed by Prime minister John Diefenbaker has made it official now—it has declared war on Labour. Labour minister Michael Starr has dealt the Canadian Labour Congress—and the whole labour movement—a most humiliating blow which has prompted the resignation of three union representatives on the Advisory Committee of the Unemployment Insurance Commission: Brothers George Burt and Andy Andras, of the CLC, and Jean Marchand, of the CCCL. They did so in protest against the appointment of Mr. Alistair F. MacArthur on the Commission. The Railway Transportation Brotherhoods' representative, which said they have "no quarrel" with the Government's appointment, will stay on.

Mr. Starr's arrogant disregard for the three CLC-CCCL's nominees follows a series of anti-labour attitudes by the Tory government: the paternalistic "you-can't-have-it-both-ways" reply to the Congress' brief; the hostile neutralism in the Labour-endorsed CBC strike in Montreal; the failure to disallow Smallwood's anti-labour bills, etc.

Claude Jodoin, CLC president, said nominations made by his 1,150,000-member organization had also been endorsed by the Canadian and Catholic Confederation of Labour. Brother Jodoin said the matter was not one of the personalities concerned but of the right of labour itself to recommend labour representation on boards and commissions. Any other course, he said, left the government open to charges of political patronage.

The following statement was made by Brother Jodoin:

GOVERNMENT VIOLATED THE ACT

"Despite the clear requirement of the Unemployment Insurance Act, the government has appointed a Commissioner who was picked by the government before there was any consultation with organized labour. The fact is that the government, of its own accord, made no move whatsoever to consult with labour, as the Act requires, until representations were made to the Minister of Labour.

"Unemployment insurance is naturally a matter of vital interest and concern to working people and employees who, through regular contributions, provide a very large share of the insurance funds. These circumstances are clearly recognized in the legislation which says: 'One Commissioner, other than the Chief Commissioner, shall be appointed after consultation with organizations representative of workers and the other after consultation with organizations representative of employers.'

"The labour nominee on the Commission has been Mr. Robert Tallon, a former Secretary-Treasurer of the Trades and Labor Congress of Canada, who was appointed following nomination by that organization. Mr. Tallon retired effective December 31, 1958. The Canadian Labour Congress first learned of this through newspaper reports. After some time had passed and no approach had been made to our organization

I arranged an interview with the Minister of Labour on January 30, and called to his attention the requirements of the Act. He informed me that the government had a nominee in mind. He suggested that three names be submitted as nominees from the Congress and this was done, but it was made clear to us that the name of the government's choice would also be submitted to Cabinet.

"On March 18 we received from the Minister a letter acknowledging our nominations, but pressing the name of the government's previously chosen nominee.

"On March 24, in reply to the Minister's communication, I telegraphed him asking for an interview with the Prime Minister and himself on this matter. No reply to this telegram was received. This was followed by a letter on March 26 outlining in some detail the circumstances and advising him that 'The Canadian Labour Congress is deeply concerned over the manner in which the government is dealing with this appointment.'

GOVERNMENT DISREGARDED PAST PRACTISE

"This letter again called to the Minister's attention the requirement of the Act and continued: 'In conformity with this provision, the previous appointment was made after consultation with the then national labour centres, and this has been the practice of the federal government across the years in connection with similar appointments. The usual pattern has been for the government to ask the Canadian Labour Congress either for a name or for a panel of names, and it has been acknowledged that where an appointment is to be made in recognition of the interests of labour, a name proposed by the Canadian Labour Congress has been accepted. This pattern has been violated on two or three occasions. We regard the breaking of it in this case as extremely serious, having in mind the importance of the functioning of the Unemployment Insurance Commission so far as the workers of Canada are concerned.'

Provost Was One of Them

President Roger Provost, of the QFL, was one of the three CLC nominees for appointment on the Unemployment Insurance Commission. The others were Brothers A. E. Hemming, of Ottawa, and Gordon Wilkinson, of Regina, Sask.

Labour minister Starr has admitted to CLC President Jodoin that the appointed Commissioner, Mr. MacArthur, was a member of the conservative party. Upon learning that he had been disavowed by the Congress, Mr. MacArthur complained that his appointment was criticized because he was not a CCF card-holder.

Recently, Congress executive vice-president Stanley Knowles had been rejected by the Diefenbaker government as the successor to former Congress official Cushing on the UIC Advisory Committee. Brother Andy Andras was appointed.

cepted. This pattern has been violated on two or three occasions. We regard the breaking of it in this case as extremely serious, having in mind the importance of the functioning of the Unemployment Insurance Commission so far as the workers of Canada are concerned.

"This letter recounted our communications and I pointed out to the Minister that: 'even before you wrote me on February 5th, even before you asked the Congress to submit its nominees, you had advised me of your intention to recommend the appointment of Mr. A. F. MacArthur.'

PRESIDENT JODOIN SHOCKED

"You will recall my sense of shock when you told me that you were ready, even before you had consulted us, to recommend the making of an appointment. You have now confirmed in writing what you told me on January 30th, which makes it quite clear that the Government had made up its mind on this appointment before consulting labour at all, indeed even before advising labour that there was a vacancy and that we could submit three names as nominees. You acknowledged that Mr. MacArthur was a member of your party, and you will recall that I stressed the point

that in the view of the Congress this appointment should not be made on a political basis.

"On April 28 I received from the Minister a letter advising me that the government proposed proceeding with the appointment of Mr. MacArthur on April 30 and inviting 'any further suggestions'. On April 29 I again telegraphed the Minister asking for an appointment with the Prime Minister and himself. No reply has been received to this telegram. In other words, no reply has been received to two requests for an interview with the Prime Minister and the Minister of Labour in this matter.

THE TRUMAN TREATMENT TO MacARTHUR

"We have advised Mr. MacArthur that, in view of the procedure followed by the government in ignoring the provisions of the statute, we do not regard him as being a representative of labour on the Unemployment Insurance Commission. We have been advised by the two Canadian Labour Congress nominees on the Commission's Advisory Committee that they propose resigning in protest at this disregard of the requirement that labour's representatives should be persons proposed by labour itself.

"Not only did the persons nominated by our Congress have the support of our organization, but they were also endorsed by the Canadian and Catholic Confederation of Labour, and the government was so advised. The government's action in ignoring these nominations and proceeding with the appointment of its chosen candidate is a dictatorial action and insulting to the Canadian workers who help finance and who are dependent upon the funds administered by this Commission."

The Labour World Welcomes a Confreere: "The Branchman"

The Labour World welcomes the birth of a new labour paper, "The Branchman", published by the International Association of Firefighters, local 985, in Montreal. This paper, which is the successor to the former Bulletin "985", has just published its May issue. It's a real success.

The Labour World is very glad of this initiative taken by the firefighters because we are under the impression that we were an example to them. "The Branchman" is a tabloid like the QFL paper and its presentation is similar to ours. So we hope that the firefighters, pleased with this change in their publication, will subscribe in greater numbers than ever to the Labour World. And that everybody will follow the firefighters, of course...

THE LABOUR WORLD, 1327 St. Joseph Blvd., East, Montreal 34.

Please enroll my subscription(s) to THE LABOUR WORLD. Enclosed is the amount of dollar(s).

The price of one subscription: two dollars (\$2.00)
Name
Organization
Address
City or Town Prov.



QFL Goes Forward With Its Political Program



44th Year — No. 5

MONTREAL — MAY 1959

10 cents

SDP-CCF In Agreement With The QFL To Form New Party

MONTREAL. — The Social Democratic Party of Quebec (CCF) has just reaffirmed its intention "to carry on with negotiations necessary for the eventual formation of a popular broadly-based party, in the spirit of the QFL resolution." Delegates at the recent annual convention of the SDP-CCF rejected at the same time "any merger project with the Liberal Party."

According to the terms of the strategy resolution adopted by the social democrats, the new provincial party envisaged by the Federation's political action resolution, "would affiliate with the National Party derived from the putting into effect of the Winnipeg resolution." The resolution adopted by the QFL Quebec Convention asserts that "...it is imperative to initiate in the Province of Quebec a movement

with a program which, although in accord with the one to be adopted by the national organization on matters within federal jurisdiction, would take into account problems which are of particular importance to the people of our Province on matters such as fiscal policy, education and others."

Concerning various projects of coalition of the opposition forces, the SDP-CCF did nothing but adopt a vague resolution which "authorizes the Provincial Council to participate in all useful consultations in order to solve, in agreement with the Party's principles, all difficulties in the present political situation." The SDP-CCF thereby recognizes the necessity to efficiently fight the National Union government, but not at the cost of its basic principles.

Brother Emile Boudreau, director of the United Steelworkers of America for northwestern Quebec, was re-elected president of the Party. Brother Michel Chartrand was once again chosen as leader. The Convention also elected five vice-presidents: Mme Thérèse Casgrain, as well as Messrs. Cyril Durocher, Roland Martel, John Bray and Dr. Jacques Lebeuf.

The QFL Political Education and Action Committee had sent all affiliates a letter expressing the hope that union members would take advantage of an invitation from the SDP-CCF allowing them to attend the convention as observers. The PEAC saw in this invitation "an excellent opportunity to acquaint ourselves with the program and structures of the Social Democratic Party".

SAINTE-ADELE — Over 125 representatives and business agents of unions affiliated to the Quebec Federation of Labour gave their approval, on the third of this month, to the publication of a press release, in which they recognized the "urgent need of continuing political action and stepping up political education in all the sections of the labour movement." The press release terminated a two-day meeting of the QFL's Advisory Committee devoted to the question of the political orientation of our movement.

This declaration takes on a special importance following on the heels of a brief published by the Building Trades Council which, while acknowledging the need for political action, found the present move to found a political party "hazardous".

After two days of debate on that specific political question, the Advisory Committee authorized the President of the QFL to release the following:

"We have had a fruitful discussion of all the aspects of labour's political action and education. All points of view were heard and resulted in a lively discussion which demonstrates an interest probably without precedent in public affairs."

"The discussion," continued Brother Provost, "allowed us to wipe out many misunderstood interpretations and the participants generally recognized the urgent need of continuing political action and stepping up political education in all the sections of the Quebec labour movement. They were in agreement that this campaign must be pursued vigorously in order to create a climate which will result in an intelligent, collective decision, in 1960, on the question of the formation of a new political party. The delegates of our Advisory Committee are in agreement that priority be given to political education in the education programs of the QFL, the Labour Councils and the affiliated unions," concluded Brother Provost.

This statement shows that even though there are certain union leaders that have apprehensions of political action and some who hesitate to make the "leap into the unknown", that the formation of a political party involves, no one considers taking a backward step. On the contrary, this declaration which will probably serve as a guide to the officers of the QFL from now until the next convention, indicates the decided intention to emphasize political education in order to pursue—through that action—the objectives of the Federation and the Canadian Labour Congress. The Ste. Adele Conference aimed at "the creation of a climate which will result in an intelligent, collective decision, in 1960, on the question of the formation of a new political party."

The delegates welcomed with enthusiasm and relief the news announced by President Provost, that the near future would see the appointment of a staff member whose job will be exclusively that of political education. The Ste. Adele policy statement should open the door, for this new staffer, of all affiliated unions.

Within the same debate, the Advisory Committee gave a less-favourable welcome to the idea of a coalition of opposition forces. The delegates preferred to discuss the question of political action within the QFL and CLC terms of reference.



IT WAS A FRUITFUL DISCUSSION INDEED, all the participants being given a fair hearing at the recent QFL Advisory Committee conference on political action. Since this was a closed-door discussion, we can't tell what the brothers above are saying. But

one photo being worth so many words, here they are just the same, from left to right: vice-president Bill Dodge, of the CLC, Brother George Home, director of the Congress Department of Political Education, president Roger Provost, Brother Jack

Thompson, of the United Steelworkers of America, and CLC president Claude Jodoin. Close-up on a vast soul-searching operation going on throughout the country...